



AMBASSADE DE SUISSE  
AUX PAYS-BAS

LA HAYE, le 29 juin 1966

42. Lange Voorhout  
Tél. 117458 et 117459

Réf.: 353.4 EB/dg  
ad: p.B.73.8.0.(2) MH/gb

Division des affaires politiques  
du Département politique fédéral  
Service juridique *216 (Louis Standaert)*

CONFIDENTIEL

gn	27	30	POIGNET	2/2	27
Bureau	7.7	7.7	0	8.7	8.7
Visa	7	7	7	7	7
EPD	5. Juli 1966				
Ref.	p.B. 73.8.0.(2)				

Monsieur l'Ambassadeur,

*✓* p.B. 73.8.0. *W*

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 juin 1966 concernant les récentes émeutes d'Amsterdam.

Dans l'intervalle vous aurez sans doute reçu mon rapport du 16 juin qui vous aura donné un premier compte-rendu de ces troubles. Par ailleurs, je réponds comme suit à vos questions.

- A. Les causes directes des troubles sont connues. Les syndicats des ouvriers du bâtiment avaient conclu, avec l'autorité chargée de la surveillance des contrats de travail, un accord prévoyant une déduction de 2 % pour frais administratifs sur l'indemnité de vacances versée aux ouvriers. Par décision de l'autorité, cette retenue fut appliquée également aux ouvriers non syndiqués du bâtiment. Ceux-ci n'ayant pas été consultés, estimaient en revanche que cette déduction ne pouvait leur être imposée.

Ils décidèrent de protester devant les bureaux de l'autorité responsable. Etant peu nombreux, 2000 à 3000 environ au total, une manifestation de ce genre ne semblait pas devoir présenter un danger quelconque pour l'ordre public. Toutefois, ils furent appuyés par leurs camarades des syndicats chez qui la mesure, décidée pourtant avec l'accord de leurs chefs, n'était pas populaire et qui décidèrent de se mettre en grève pour protester avec leurs collègues non syndiqués.

C'est ainsi qu'une foule de 8'000 à 10'000 personnes se trouva bientôt réunie devant les locaux de l'autorité responsable, au centre même d'Amsterdam, dans un endroit où la circulation des trams et des voitures est déjà, en temps ordinaire, un problème des plus compliqués. Il s'ensuivit un embouteillage monstre qui paralysa rapidement toutes les routes d'accès au coeur de la ville. Affolés par l'ampleur de la manifestation et



surtout des désordres que celle-ci causait dans l'écoulement normal du trafic, les agents de police essayèrent de rétablir l'ordre et, n'y pouvant parvenir, trop peu nombreux aussi pour maîtriser cette foule excitée par la chaleur d'une très lourde journée, firent usage de leurs matraques. Tout à coup, un homme tomba. Avait-il ou non été frappé? D'aucuns le prétendent. C'était un plâtrier, du groupe des ouvriers non syndiqués. Rapidement on devait constater qu'il était décédé.

La mort de cet homme devait transformer la manifestation en émeute qui fit long feu toute la soirée pour éclater finalement le lendemain.

Ce jour-là, les ouvriers non syndiqués s'étaient réunis de bon matin pour écouter les harangues de leurs chefs. Le grand quotidien d'Amsterdam, le "Telegraaf", journal de boulevard, que tout le monde lit, tout en sachant que son information est souvent hâtive et recherche la sensation, et qu'il a été un des journaux "collaborationnistes" aux temps de l'occupation, publia un compte-rendu des troubles du jour précédent, en mentionnant que, selon le rapport d'autopsie, la victime de la veille était morte non du fait de la police, mais en raison d'une attaque de coeur.

Il n'en fallut pas plus pour soulever la colère des ouvriers rassemblés, persuadés qu'ils étaient que la version reproduite par le journal était fautive et que leur collègue avait bel et bien été tué par la police. Furieux contre le "Telegraaf" qui reprenait ainsi à son compte ce qu'ils estimaient être un mensonge (c'était pourtant la vérité, deux autopsies devaient prouver l'attaque de coeur), les ouvriers décidèrent de lever séance et d'aller protester devant l'immeuble du journal. Ils étaient alors peu nombreux: on parle de 150 à 200 personnes. Mais la manifestation fut d'emblée très violente et rapidement une foule de 2000 à 3000 personnes se trouva réunie, incendiant les camions du "Telegraaf" en stationnement devant l'édifice, brisant les fenêtres, arrachant les parcomètres, essayant, mais sans y parvenir, de pénétrer dans les locaux du journal. Finalement, des briques furent lancées dans des fenêtres et des vitrines d'autres bâtiments tout à la ronde, et dont les propriétaires n'avaient rien à faire avec les manifestants. La police n'osa intervenir que lorsqu'elle se sentit en force. Le maire de la ville devait déclarer par la suite qu'il n'avait que 30 hommes de police disponibles au début de la manifestation et que ceux-ci n'auraient pu intervenir avec efficacité que s'ils avaient fait usage de leurs armes contre les manifestants. Il devait cependant s'écouler près d'une heure



et demie entre le début de la manifestation devant le "Telegraaf" et l'apparition des premiers contingents de policiers - casqués, armés de mousquetons chargés et de bombes à gaz lacrymogène. Les manifestants ne purent être dispersés qu'après usage des armes. Les policiers ont tiré en l'air, mais un manifestant a tout de même été atteint au ventre et se trouve encore maintenant dans un état grave. Ils ont également jeté de nombreuses bombes lacrymogènes.

B. A ces causes directes, s'ajoutent d'autres causes qui ont joué parfois un rôle de premier plan. Ce sont

- La participation des "provos".

On a donné ce nom, en Hollande, à un groupe de jeunes gens (entre 15 et 25 ans) qui est apparu - surtout à Amsterdam - il y a un an environ. Non conformistes, autant dans leurs idées que dans leur tenue vestimentaire, se recrutant dans tous les milieux, mais, semble-t-il, plus spécialement dans les familles relativement aisées, des garçons et ces filles - dont beaucoup sont étudiants - n'ont pas d'idéal particulier, si ce n'est de rejeter les concepts d'ordre et de convenances sur lesquels la société hollandaise est actuellement fondée. C'est un mouvement qui, dans son essence, s'inscrit en réaction contre la société trop policée, trop conventionnelle et contre ce bien-être général dû à la haute conjoncture que connaît la Hollande, comme les autres pays européens. A l'origine, il y a certainement aussi l'influence très profonde qu'ont exercée sur cette génération d'une part le caractère non conformiste des jeunes chanteurs à succès - Johnny Halliday, les Beatles, etc - et d'autre part des films tels que ceux de James Bond.

Ce groupe manifeste des tendances asociales, sans que l'on puisse dire pourtant qu'il se soit constitué en un véritable mouvement anachiste. Leur but est plutôt de défier l'autorité, non pas là où elle est la plus forte et où la punition des infractions atteindrait automatiquement et individuellement les responsables (refus de servir, par exemple), mais en provoquant (d'où leur nom) collectivement l'autorité, telle qu'elle se manifeste dans la vie de tous les jours, c'est-à-dire la police. En effet, ces jeunes gens désœuvrés - dont certains ne manquent pas d'argent, dont d'autres travaillent à temps pour être disponibles ensuite - ont trouvé un jeu nouveau, particulier à Amsterdam, celui de se mettre à plusieurs soit pour attirer la police, par des manifestations passives, assez bien conçues pour que les agents doivent rester présents sur les lieux sans pouvoir intervenir, soit pour provoquer la réaction de la force de l'ordre par des cris hostiles ou des atteintes à la propriété publique ou privée,

puis, agiles et souples comme on l'est à cet âge, de disparaître au moment où on va les saisir, quitte à se reformer en groupe un peu plus loin.

A cette volonté de défier la force de l'ordre s'ajoute le profond désir de ces jeunes désœuvrés de faire des actions d'éclat, de bravoure, de façon à se faire remarquer au sein de leur groupe d'abord, puis, si possible également, d'attirer l'attention du public en général.

Il est certain que la publicité qu'on leur a donnée a contribué à renforcer ce mouvement. En effet, d'innombrables articles de presse ont été publiés sur ce mouvement, sur ses buts, sur ses actes. Des livres même (en hollandais) lui ont été consacrés. Le terme de "provos" - sous lequel ils se désignent eux-mêmes - a été lancé par une étude qu'un professeur à l'Université de Groningue a écrite sur ce groupement. Je tiens de bonne source que les autorités centrales à La Haye ont fait venir, au cours de ces derniers mois, plusieurs dizaines de ces jeunes gens pour discuter avec eux de leurs problèmes, de leurs conceptions, de leurs désirs et de ce qui pourrait être fait pour eux. On vient d'annoncer que deux de leurs chefs ont été invités par des organisations londoniennes qui sont intéressées à connaître les causes profondes de ce mouvement. Tout cela a contribué à donner à ces jeunes gens le sentiment d'une certaine importance, celui aussi de "jouer un rôle", de se trouver des raisons d'être et finalement de se découvrir un but social.

C'est bien ce qui s'est produit. Le mouvement - dont on ne peut pas dire pourtant qu'il soit véritablement organisé - a commencé par publier un périodique intitulé "Provo" et parfois des pamphlets "Provokatie", puis s'est présenté aux élections provinciales à Amsterdam - et seulement dans cette ville - comme un véritable parti, sans avoir cependant aucune conception politique d'ensemble valable. Leurs objectifs étaient essentiellement les suivants:

- lutte contre la pollution de l'air des villes par l'interdiction du trafic automobile urbain (les voitures étant remplacées par les trams et autobus et par des bicyclettes qui appartiendraient à tout le monde et qu'on laisserait à qui veut s'en servir dès qu'on est arrivé à destination);
- de plus grandes occasions de distraction pour la jeunesse (les halls de gare devraient être mis à disposition, comme dancing, dès le passage du dernier train);



- une meilleure et plus précoce éducation sexuelle (dès 14 ans) et la vente des pilules anticonceptionnelles dans tous les magasins.

Malgré ce programme qui n'a rien de bien original, le "parti provo" a obtenu plus de 13'000 voix, soit 2,5 % de la population d'Amsterdam et emporté un siège au Conseil de la ville. Il n'est peu probable que toutes les voix exprimées en faveur de ce "parti" soient celles uniquement des jeunes gens qui le composent. Le vote étant, en Hollande, obligatoire, on peut admettre que de nombreux mécontents ont donné leur vote à ce groupement.

Ce sont donc ces jeunes bravaches, disponibles à tous moments de la journée, avides de participer à toute circonstance qui leur est offerte de troubler l'ordre public, qui ont rapidement grossi le nombre des manifestants et, par leur action contre la police, fait dégénérer la protestation que les ouvriers syndiqués et non syndiqués avaient en vue. Ce sont eux encore qui sont en grande mesure responsables des atteintes à la propriété publique et privée dont la ville a souffert particulièrement le lendemain, lors de la manifestation devant le "Telegraaf".

- A côté du groupe "Provo" existe une association, celle de la "Rode Jeugd" (la "jeunesse rouge"), qui publie un périodique portant ce même nom et qui s'intitule "marxiste-léniniste". Il est probable que ce groupement se recrute en partie parmi les "provos" et qu'il se sert, pour des actions en ville, du reste de la masse de ces jeunes gens sans concept politique défini. L'action de la "Rode Jeugd" est souvent un appel ouvert aux troubles sociaux. Dernièrement un pamphlet publié par elle et distribué sur la place publique, à Amsterdam, invitait expressément les lecteurs à jeter des pierres dans les fenêtres et les vitrines du Consulat général des Etats-Unis et de cinq sociétés américaines à Amsterdam (la Banque américaine, l'Hotel Hilton, la Bibliothèque Américaine, la First National City Bank et l'American Foreign Insurance Association). Les auteurs de cette publication - qui portait d'ailleurs l'adresse de ses éditeurs - ont été arrêtés et ont finalement été relâchés après 12 jours de détention préventive. Ils auront à répondre du chef d'incitation aux désordres publics.

La police recherche également si la "Rode Jeugd" n'est pas responsable du fait que deux camions de briques se sont mystérieusement trouvés en plein centre des démonstrations et dont le chargement a servi de projectiles pour attaquer la police et faire voler en éclat les fenêtres et vitrines sur les lieux de la manifestation.

Le chef de la fraction communiste à la Chambre des députés a affirmé avec force que son parti n'avait rien de commun avec cette association, ce qui n'est pas impossible vu le caractère particulièrement virulent de celle-ci. On peut se demander si cette association ne recouvre pas plutôt la jeunesse communiste d'obéissance chinoise. Ce n'est là pourtant qu'une hypothèse.

- La police est aussi en partie responsable de l'évolution regrettable de ces manifestations.

Les premiers démêlés qu'elle a eus avec les "Provos" à Amsterdam remontent à peu près au mois de septembre de l'année dernière et jusqu'à la fin de 1965, 130 jeunes gens ont été jugés pour participation à des rixes avec la police ou des actes délictueux dans le cadre d'une manifestation de "provos". Huit d'entre eux ont été acquittés.

Vu la jeunesse des manifestants et la nouveauté du problème qui se présentait à la police, celle-ci a essayé diverses méthodes qui ont été du paternalisme à la répression par la force. Un certain flottement est donc apparu qui a parfois encouragé les manifestants.

Mais à l'approche du mariage de la princesse Béatrice, le 10 mars dernier, la police s'est montrée de plus en plus sévère, voire brutale. Le jour du mariage, des mesures spectaculaires avaient été prises, ce qui n'a cependant pas empêché toute manifestation, et à chaque fois la police est intervenue d'une manière un peu trop rude de l'avis de beaucoup de gens. Des arrestations ont été opérées en grand nombre et 22 personnes ont été jugées par la suite pour avoir participé aux désordres.

Dans cette grande ville d'Amsterdam - qui dépasse un million d'habitants - particulièrement vivante, très tolérante, très attachée aussi aux libertés individuelles, qui a toujours manifesté, quand elle le voulait, son mécontentement, même pendant l'occupation allemande, il est certain que les méthodes brutales de la police ont provoqué de l'irritation. Celle-ci s'est encore accentuée par une maladresse de la police qui a cru bon, quelques jours après les cérémonies du 10 mars, de faire une exposition publique illustrant, surtout par des photographies, l'action qu'elle avait déployée pour maintenir ou rétablir l'ordre pendant le mariage de la princesse. Des bagarres, essentiellement dirigées par les "provos" éclatèrent devant les locaux de l'exposition et se prolongèrent des jours durant.



C'est donc dans cette atmosphère de tension, qui couvait depuis le mois de mars, donnant lieu ici et là à quelques escarmouches avec la police, que devaient éclater les désordres des 13 et 14 juin. Forte des expériences antérieures, la police a estimé nécessaire de disperser la première démonstration à coups de matraque. Elle a ainsi déclenché une sourde colère chez les manifestants, qui s'est décuplée par la mort de l'un d'entre eux et a finalement explosée le lendemain.

Toute fois l'action de la police s'explique d'une part par la fréquence inusitée des désordres qui se produisent à Amsterdam depuis l'été dernier, d'autre part et surtout par l'effectif insuffisant de la force publique. De l'avis du bourgmestre, il manque environ 500 policiers et le recrutement est des plus difficiles. Si la police avait pu se présenter en force, elle aurait mieux pu, estime-t-on, maîtriser la situation et n'aurait peut-être pas eu à recourir à la violence. C'est ce qui a été constaté le 15 juin où, la police ayant été renforcée de 1400 hommes, il n'y a eu que de rares escarmouches sans aucune gravité avec les "Provos".

On explique aussi en partie le comportement de la police par le fait que beaucoup d'agents eux-mêmes ne sont pas d'Amsterdam, mais de petites localités de la province et d'autres régions du pays, qu'ils ne connaissent pas la mentalité et les réactions d'une grande ville comme Amsterdam et de sa population.

ad 2 Comme je l'ai expliqué ci-dessus, les manifestations ont été organisées et conduites d'abord comme un "meeting" de protestation des ouvriers du bâtiment non syndiqués appuyés par les ouvriers syndiqués, aux quels sont venus se joindre les "provos". Dès ce moment, la manifestation a dégénéré et, d'après mes renseignements, les chefs des ouvriers se seraient aussitôt désolidarisés des auteurs de troubles.

A part les briques dont ils se sont servis, et d'autres matériaux analogues qui se trouvaient à portée, les manifestants n'étaient pas armés.

ad 3 La réponse a été donnée sous 1.

ad 4 Les agences de presse ont indiqué, que 81 civils et 28 agents de police avaient été blessés. Un manifestant, comme je l'ai relevé ci-dessus, est mort d'une crise cardiaque. Un autre est grièvement blessé, atteint d'une balle au ventre.

Les dommages matériels sont considérables. Il s'agit de nombreuses vitrines et fenêtres brisées, de voitures

- 8 -

incendiées, de parcomètres arrachés, etc. On ne signale pas de cas de pillage. Mais dans l'ensemble il paraîtrait que les dommages matériels atteignent plusieurs millions de florins.

ad 5 Les forces de police ont utilisé des matraques le premier jour et, le lendemain, elles ont eu recours au mousqueton (tir en l'air) et au gaz lacrymogène. Comme en Hollande il existe également les gendarmes à cheval, ceux-ci ont parfois effectué des charges pour disperser la foule.

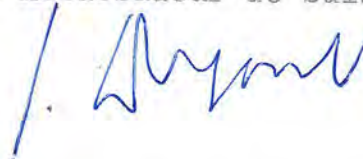
La police n'a pas utilisé l'eau sous pression.

ad 6 Les délits commis sont ceux que nous connaissons en Suisse pour les mêmes méfaits: atteinte à l'ordre public, entraves à la circulation, transgression d'une interdiction de manifester (après les premiers troubles le bourgmestre a promulgué une interdiction pour toute manifestation non autorisée sur la voie publique), etc. Les peines prévues pour ces différents délits sont l'amende qui peut aller jusqu'à 100 florins et 40 jours d'arrêt selon le code pénal hollandais. Certaines municipalités ont édicté des réglementations plus sévères: celle de La Haye, par exemple, prévoit une amende jusqu'à 300 florins et la prison jusqu'à 3 mois.

J'ajoute que les incidents du 13 et 14 juin ont abouti à l'arrestation de 55 personnes qui ont toutes été relâchées en attendant le jugement.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma considération distinguée.

L'Ambassadeur de Suisse



P.S. Le Ministre de l'intérieur a annoncé, le 29 juin, à la Chambre des députés que le chef de la police d'Amsterdam, M. J.H. van der Molen, avait été "honorablement" relevé de ses fonctions à la suite des récents événements de la capitale. Il a précisé qu'il n'y avait pas, et depuis longtemps, une "coopération satisfaisante" entre le maire d'Amsterdam et le chef de la police et que la tension existante entre eux avait influencé les relations entre la police et les habitants d'Amsterdam. *m*